

Alors que la France vote une loi restrictive au sujet des transitions sexuelles de mineurs, L'UE accorde des millions d'euros à un lobby trans

écrit par Monique B | 17 juin 2024



Alors que la France vote une loi restrictive au sujet des transitions sexuelles de mineurs, L'UE accorde des millions d'euros à un lobby trans
© Unsplash



Alors que la France vote une loi restrictive au sujet des transitions sexuelles de mineurs, L'UE accorde des millions d'euros à un lobby trans
© Unsplash

Tandis que le Sénat français vient de voter une loi plus restrictive concernant les transitions sexuelles des mineurs, une ONG revendique quant à elle l'inverse auprès de l'UE.

En effet, la Commission européenne alloue depuis 2014 près de 4 millions d'euros de fonds européens à l'ONG Transgender Europe EV (TGEU). Rien que pour 2024, ce sont environ 600 000 euros qui sont partis en subventions de fonctionnement pour l'organisme. À cela s'ajoutent les fonds de l'Open Society de George Soros, qui s'élevaient entre 2016 et 2022 à la modique somme de 1,24 millions d'euros, en plus des financements venus du Conseil de l'Europe et du gouvernement des États-Unis. Pour autant, la collaboration la plus fructueuse resterait la Commission européenne, avec qui un contrat-cadre est établi pour le plan Stratégie 2020-2025 en faveur de l'égalité des personnes LGBT en Europe. Ses rapports peuvent être cités dans les études parlementaires européennes, permettant de figurer comme des documents de travail pour les eurodéputés.

TGEU est une ONG fondée en 2005 à Vienne, aujourd'hui domiciliée en Allemagne, qui se veut être la représentante de plus de deux cents associations pro-trans dans une cinquantaine de pays, majoritairement européens. En France, ce sont cinq associations qui en sont membres. Nous pouvons notamment y rencontrer Homosexualité et socialisme ou Acceptess-T, la cocréatrice d'un guide qui offre aux étrangers des renseignements pour changer de sexe et leur prénom sur leur titre de séjour.

Dans la mesure où l'organisme revendique une approche « intersectionnelle » et « décoloniale », elle présentait par exemple en 2022 une femme trans portant le voile au moment de la Journée internationale des réfugiés. La vice-présidente Franco-Néerlandaise, Dinah Bons, se décrit par ailleurs comme une « *fière femme trans de couleur* ». Également vice-présidente d'une confédération européenne de syndicats de travailleurs du sexe (ESWA), elle s'investit aussi en tant que membre du parti travailliste néerlandais et cadre dans le parti d'extrême gauche BIJ1.

Les contribuables européens voient alors leur argent dépensé dans de nombreuses campagnes de communication que s'offre TGEU. Chaque année, une « *carte des droits trans* » est publiée afin de mettre en lumière les pays qui se montrent les meilleurs élèves en la matière. Parmi les cases à cocher, nous retrouvons l'autorisation du changement de sexe à l'état civil sans intervention chirurgicale ou encore l'autorisation des mineurs à changer de sexe à l'état civil, qu'importe l'âge et sans accord parental. Sur ces points de vigilance, la France obtient la note de 22 sur 32. De quoi la classer parmi les bons élèves. Le petit point qui fâche mais qu'elle pourrait facilement gagner : le manquement à l'autorisation pour les mineurs de changer de sexe à l'état civil, sur simple déclaration.

L'association réitère l'expérience en 2022 avec une « *carte de santé trans* ». Divers aspects sont alors comptabilisés,

comme les bloqueurs de puberté. Dimension qui leur est importante, TGEU estime en effet que « *restreindre l'accès aux bloqueurs [...] peut avoir de graves conséquences sur la santé mentale des jeunes transgenres contraints de subir la puberté* ».

Une mesure sur laquelle la France obtenait la note maximale jusqu'à maintenant, mais qui peut se voir modifiée en raison de la récente proposition de loi adoptée au Sénat qui interdit les hormonothérapies et transitions pour les mineurs, et restreint le recours aux bloqueurs de puberté. Il serait à présent nécessaire de compter un délai de réflexion de deux ans pour y avoir recours.

Les partis opposés pourront alors certainement compter sur la communication de TGEU pour militer en leur faveur.

<https://www.francesoir.fr/politique-monde/alors-que-la-france-vote-une-loi-restrictive-au-sujet-des-transitions-sexuelles-de>